

Capsule mai 2016

Pour réduire considérablement nos déchets

Que prévoit le Plan de gestion des matières résiduelles pour les cinq prochaines années?

Il prévoit notamment des mesures de valorisation qui permettront, par la mise en place d'infrastructures et de services, le détournement de matières résiduelles qui sont actuellement enfouies.



Une des mesures les plus importantes est la collecte des matières organiques et son traitement. Dans certaines municipalités et villes de la province, ces collectes sont implantées et fonctionnent depuis plusieurs années. Un exemple près de chez nous est la municipalité de Saint-Donat qui a implanté cette collecte il y a plus de 18 ans.

Tout changement nécessite inévitablement une période d'adaptation. Plusieurs se rappelleront par exemple l'implantation de la collecte sélective (le bac vert ou bleu) vers 1995. Nous avons mis plusieurs années à nous y adapter. Encore aujourd'hui, des patrouilles vertes chapeautées par les MRC ou les municipalités ont pour mandat de visiter les citoyens, dans le but de les informer des meilleures pratiques permettant d'optimiser leur bac de récupération. Ainsi, la collecte des matières organiques devra être supportée par un plan de communication pour s'assurer de la participation des citoyens et optimiser la qualité du compost qui en résultera.

Soulignons qu'actuellement, plus de 50 % du bac à déchets d'un citoyen à consommation moyenne est composé de matières organiques, alors qu'environ 30 % du contenu de son bac pourrait être détourné à court terme. Le tonnage de matières résiduelles enfouies à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) passerait ainsi de 34 000 tonnes annuellement à 28 000 tonnes, selon le niveau de participation. Cette mesure aurait un impact significatif sur les nuisances comme l'émission de méthane, les odeurs, les oiseaux indésirables, le traitement des eaux et la durée de vie du site d'enfouissement.

Finalement, nous ne pouvons qu'espérer que d'ici 2020, l'ensemble des 35 municipalités membres de la RIDR ait mis de l'avant cette importante mesure qui s'inscrit comme l'une des plus importantes dans le Plan de gestion des matières résiduelles.

Bon printemps!

